



# CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

---

Séance du lundi 8 octobre 2012

Présidence : Monsieur Yves Schwarzentrub

Conseillers présents : 31

Le Président ouvre la séance à 20h00.

## 1.- Appel:

Le Président annonce la démission avec effet immédiat de Madame Andréa Reiss. Nombre de Conseillers présents 31. Le quorum est atteint et le Conseil communal peut valablement délibérer.

## 2.- Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2012

Au vote, le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec 2 modifications concernant les présences lors de l'appel.

## 3.- Préavis No 18/2012 – Arrêté d'imposition 2013

Où le rapport de la Commission des Finances, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour, au vote le Conseil décide :

- 1) D'approuver, tel que présenté, le préavis No 18/2012, Arrêt d'imposition 2013 ;
- 2) De maintenir le taux d'imposition sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales ainsi que l'impôt spécial dû par les étrangers à 57 % de l'impôt cantonal de base (art. 1 à 3) ;
- 3) De maintenir les autres articles de l'Arrêté d'imposition 2013 au même taux que ceux de l'année 2012 ;
- 4) De transmettre l'Arrêté d'imposition 2013 aux Services de l'Etat concernés, pour ratification.

**Résultat du vote : 30 oui (unanimité)**

## 4.- Préavis No 19/2012 – Relatif à l'adoption du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets

Où le rapport des Commissions chargées d'étudier ce projet, attendu que cet objet a régulièrement été porté à l'ordre du jour, au vote, point par point sur le préavis le Conseil décide :



## CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

---

1. D'approuver, tel que présenté, le préavis No 19/2012 relatif à l'adoption du règlement communal sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité sous forme de taxe au sac.

**Résultat du vote : 22 oui ; 4 non ; 4 abstentions**

2. D'autoriser la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au sac sur le territoire communal dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**Résultat du vote : 25 oui ; 2 non ; 3 abstentions**

3. D'accepter le règlement communal sur la gestion des déchets avec l'amendement suivant sous article 9 – chiffre 1 - Feux de déchets dont la nouvelle teneur est : ***L'incinération en plein air n'est admise que pour les petites quantités de déchets végétaux secs, détenues par les particuliers, sur les lieux de production, et pour autant qu'il n'en résulte pas de nuisance pour le voisinage et effectué de jour.***

**Résultat du vote : 23 oui ; 4 non ; 3 abstentions**

4. D'annuler tous les précédents règlements concernant la gestion des déchets et la couverture des frais y relatifs.

**Résultat du vote : 23 oui ; 4 non ; 3 abstentions**

5. D'approuver le préavis municipal No 19/2012 avec l'amendement voté ci-dessus

**Résultats du vote : 21 oui, 3 non, 6 abstentions**

### **5.- Informations de la Municipalité**

Monsieur Ernst Meyer, Syndic, informe que Monsieur Daniel Gallay est élu Municipal avec entrée en fonction au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Le dépôt des listes pour la candidature au poste de Syndic est fixé au mardi 16 octobre. Fusion de communes : suite au résultat de l'enquête auprès de la population, les 9 communes concernées penchent favorablement pour une fusion.

Monsieur Boris Vetsch : informations sur « ferme Briggen », mise à l'enquête publique « parking » mi-octobre et Pétaney début novembre 2012. Réponse au Postulat Michel Bersier. Sécurité routière : étude pour amélioration de la sécurité sur la RC 13 / Rte de Tranchepied. Eaux, égouts. Épuration : nettoyage des sacs de route. Conseil Régional : mise en œuvre du Plan d'investissement régional reporté à la séance du 01.11.2012.



## CONSEIL COMMUNAL DE BOREX

---

Monsieur Jean-Luc Vuagniaux : Pétaney : refus du canton pour les places de stationnement (normes VSS de 1 augmentées à 1,5 places). Décision municipale de ne pas inclure d'avant-toit au projet Pétaney. Piscine de Chésereux : la participation de Borex au coût annuel et évaluée à Frs. 32'000.-.

### 6.- Divers et propositions individuelles

Monsieur Alain Goy propose de modifier les convocations et ordre du jour des assemblées du Conseil en portant la rubrique « Informations de la Municipalité » après l'adoption du procès-verbal et avant le traitement des préavis.

**Prochaine séance du Conseil Communal : lundi 10 décembre 2012**

La séance est levée à 22h00.

Le Président :

Yves Schwarzentrub



La Secrétaire :

Françoise Prélaz